45

ARC 13 d. 13 B n° 21

Pour résoudre la question proposée par l'academie et la metre dans tout son jour, jai cru quil seroit a propos de la diviser en deux propositions, La premiere, pourquoy certaines tumeurs doivent etre extirpées, et d'autres simplemd ouvertes, La seconde, dans l'une et l'autre de ces operations quels sont les cas ou le cautere est preferable a l'instrumt tranchant, et les raisons de cette preferance.

Premiere Proposition

Pourquoy certaines tumeurs doivent etre extirpées, et d'autres simplement ouvertes.

Ce qui doit determiner le chirurgien en faveur de l'extirpaond dans certaines tumeurs, est l'impossibilité quil y a de les guerir radicalement et sans retour par une autre voye. en effet, Lors qu'il est pleinement convaincu tant par la nature de la tumeur que par ses causes, les simptomes qui l'accompagnent, et les accidens qui survіendroient, qu'aucunne incision, ny remede soit externe, soit interne seroient insuffisans, et meme contraires a sa guerison radicale et sans recidive; il est de son devoir, ainsy que de son honneur de preferer l'extirpation a tout autre moyen, pour remplir autant qu'il luy est possible les deux intentions curatives parceque c'est en elles que consiste toute la solidité de

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

ARC 18d 13

son art, que ce sont elles qui le distinguent des empyriques, —
qui luy font meriter tous les éloges qu'on luy accorde avec
tant d'equité, et le font triompher meme de la medecine.
d'ailleurs quand ces motifs tous puissans qu'ils sont ne —
l'engageroient pas a cette preference, c'est que come je —
viens de dire toute incision y seroit inutile et meme contraire.
1°. parce que dans la plus part de ces tumeurs il n'y a point de —
matiere amassée dans une meme espace, 2°. parce que la —
cause n'en pourroit etre suffisament emportée, 3°. enfin —
parce que la supuration seroit insuffisante, et meme —
prejudiciable a leur guerison, come on le voit dans le —
cancer; au lieu que par l'extirpation l'operateur emporte la —
cause primitive et conjointe, s'opose au retour de la tumeur —
par l'écoulement des liqueurs qui l'avoient occasionée et qui —
l'entretenoient, en laissant dégorger les vaisseaux voisins après —
l'operation, et en y procurant une supuration suffisante —
secondée des remedes internes et du regime, jusqu'a ce que —
la nature et les topiques en scelent parfaitement la —
reunion par une solide cicatrice.

Mais come dans d'autres tumeurs la nature a ramassée —
avec un soin extreme dans les liquides tout ce qu'il y avoit —
d'impur, d'etérogéne, et de nuisible a ses fonctions pour les —
décharger dans une espace qu'elle s'est creusée elle meme —
elle n'exige alors qu'une simple ouverture pour donner —
issuë a ces matieres, et seconder ses intentions, et par —

ACADÉMIE NATIONALE

de nouvelles forces que cette Sage mere reçoit de ce secours, —
elle acheve d'expulser dehors, (lors que le chirurgien n'y met —
point d'obstacle) tout ce qui pourroit la surcharger de —
nouveau, et travaille enfin conjointement avec les —
remedes, a reunir ce qu'elle avoit eté contrainte de —
separer, et a le fermer par une solide cicatrice.

C'est pourquoy, certaines tumeurs doivent etre extirpées,
et d'autres simplement ouvertes.

Seconde Proposition

Dans l'une, et dans l'autre de ces operations, quels —
sont les cas ou le cautere est preferable a l'instrument
tranchant, et les raisons de cette preference.

Cette Proposition est d'autant plus difficile a resoudre —
qu'elle est obscure par elle meme, et semble renfermer —
quelque chose de misterieux par de tel sens qu'on la —
tourne, elle ne presente rien de clair, ny d'intelligible —
a l'esprit, elle l'engage au contraire dans un labyrinte —
d'idées differentes et confuses ou il semble se perdre, et sur —
lesquelles il luy est impossible de fixer un jugement —
solide; en effet comment rendre raisons des cas ou l'on —
doit preferer le cautere a l'instrument tranchant dans —
l'extirpation d'une tumeur, ou dans la simple ouverture
d'une autre.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

Car si une tumeur est extirpée, la preference du cautere a l'instrument tranchant tombe, puisqu'on supose alors l'operation faite; si de l'autre côté la tumeur est simplem.t ouverte, il n'y a plus lieu de preferer le cautere a l'instrum.t tranchant, puisque la tumeur étant ouverte, les matieres ont leur issüe libre qui est la fin qu'on se propose; de plus l'obscurite du commancement de cette proposition ôte toute réponce sur les raisons de préferance.

Cependant j'essairay de denoüer ce neud gordien, ou pour abreger, je le couperay, en disant, (et je croy que c'est la pansée des autheurs de la question) dans les tumeurs qui doivent etre extirpées, ainsy que dans celles qui doivent etre simplement ouvertes, quels sont les cas ou le cautere est préferable a l'instrument tranchant et les raisons de cette preference; la netteté alors de la proposition fournira des moyens suffisans pour en donner une juste solution.

Dans les tumeurs qui doivent etre extirpées, et dans celles qui doivent etre simplement ouvertes, les cas ou le cautere emporte la preference sur l'instrument tranchant, dependent de l'espece de la tumeur, et de sa situation.

De l'espece de la tumeur, en ce que dans toutes les tumeurs critiques, malignes, simptomatiques, schireuses, et œdemateuses, et generalem.t dans toutes les tumeurs ou il est nécessaire de procurer une prompte et copieuse supuration, les caustiques doivent etre préferablement employées a tout instrument tranchant,

parce que les parties de ces remedes come autant de petits
couteaux pointus et tranchants de tous côtés, s'insinuants atravers
les pores delapeau, separent et coupent les fibres des tuyaux qui renferment
les liqueurs, en occasionent l'epanchement dans les interstices des
fibres motrices, ensorte que ces ~~matières~~ liqueurs epanchées, par leur pesanteur
et leur repos, compriment ces fibres, suspendent et arrêtent le
et des liqueurs cours des esprits animaux, d'ou s'ensuit la mortification dela
partie cauterisée, lequi produit une supuration d'autant plus
abondante qu'on renouvelle plus souvent l'application de
ces remedes; aulieu que l'instrument tranchant ne penetre point
plus loin que le coup, et ne produit qu'un epanchement
exterieur des liquides, qui n'excite qu'une legere supuration
desorte que la reunion dela playe est plus prompte, ce qui
donne lieu ala recidive dela tumeur, soit sur la partie meme
ou sur quelqu' autre partie.

enfin la preference du cautere al'instrument tranchant, tirée
dela situation dela partie, consiste en ce qu'a toute tumeur, située
sur les parties osseuses et tendineuses, ou qui y sont adherentes,
celles qui sont penetrées par de gros vaisseaux ou qui en sont
voisines, ou qui sont adherentes ades parties necessaires soit
pour la vie soit pour le mouvement, soit enfin pour l'ornement
du corps, come les loupes adherentes au crâne, les polipes aux
lames osseuses, les goêtres voisines des arteres jugulaires et attachées
aux bronches, les sarcoceles aux vaisseaux spermatiques, et les
petites tumeurs des paupieres, et c.a dans tous ces cas et un
nombre infini d'autres assez connus des fameux praticiens
le cautere est preferable al'instrument tranchant, parceque
l'application de ces remedes ne se fait que sur les endroits qu'on veut,

Consumer et emporter par la supuration, et que l'on conserve ~~telles~~ telle partie qu'on juge a propos, au lieu que dans l'extirpation, ou dans une simple incision, on s'expose a couper ou a piquer quelque tendon, a ouvrir un vaisseau sanguin qui produiroit une émoragie quelque fois mortelle, ou donneroit lieu a des accidents souvent plus facheux que la maladie meme et l'on ne parviendroit pas meme a une guerison radicale faute d'en avoir consumé jusqu'au moindre germe, come on le peut faire par les caustiques.

si nous ajoutons a cela, que la douleur qui est le plus facheux accident qui arrive dans une operation ainsy que dans la suitte et celuy par consequent que le chirurgien doit le plus prevenir, est infiniment moindre par l'application d'un medicament épurotique que par l'extirpation ou l'incision, il faudra convenir et conclure en meme temps que le cautere est preferable a l'instrument tranchant dans tous les cas specifiez cy dessus;

on sentira bien, que j'excepte de cette pratique le cancer puis qu'on est que trop convaincu par des experiences journalieres et tres sensibles que la supuration y est tres nuisible, et que l'extirpation est le seul moyen de le guerir radicalement.